2018

COMPILATION

PROJETS NOVATEURS EN URBANISME

RU

Relève en urbanisme

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT URBAIN

LA DÉMARCHE DE LA RELÈVE EN URBANISME

C'est avec plaisir que la Relève en urbanisme (RU) vous présente la quatrième édition de la compilation des projets novateurs en urbanisme.

Forte du succès des éditions précédentes, la RU a choisi de proposer, cette fois encore, une sélection de projets novateurs à travers le Québec afin de promouvoir les bonnes pratiques et d'inspirer les professionnels de l'urbanisme à innover dans le domaine.

La RU est un comité de l'Ordre des urbanistes qui s'est donné pour mission d'intégrer la relève et d'améliorer le transfert des connaissances entre les urbanistes ainsi qu'à travers les différentes sphères de l'urbanisme.

Cette compilation de projets variés et singuliers constitue un recueil de bonnes idées réalisées chez nous qui peuvent inspirer, ici ou ailleurs. Les contacts associés à chacun permettent d'obtenir des renseignements supplémentaires et d'échanger entre professionnels.

Dix projets ont été sélectionnés, mais il en existe de nombreux autres qui méritent que l'on s'intéresse à eux. Cette compilation de projets novateurs se veut une amorce pour promouvoir l'échange des savoirs, qui ne se limite pas aux projets cités.

LA DÉMARCHE DE LA COMPILATION

Pour cette compilation des projets novateurs 2018, l'équipe de projet Améliorer la pratique a lancé un nouvel appel à projets pour permettre aux urbanistes du Québec de soumettre leurs projets d'avant-garde.

Tout d'abord, le comité a admis les projets qui respectaient les critères d'admission suivants :

- le projet a une actualité en 2018;
- un urbaniste ou urbaniste stagiaire a travaillé sur le projet;
- la candidature est complète;
- le projet est situé au Québec ou dans une province ou un état voisin.

Par la suite, les vingt-cinq candidatures admises ont été analysées par un comité de sélection. La RU s'est assurée que les membres du comité, des professionnels de la relève, soient indépendants et n'aient aucun conflit d'intérêts avec l'ensemble des projets soumis. Toutes les candidatures ont été évaluées à l'aide du texte soumis par les porteurs de projets.

Pour être retenus, les projets devaient être novateurs selon au moins l'un des trois aspects suivants : le processus de réalisation, le résultat obtenu ou le transfert des connaissances générées par le projet.

Même si seulement dix projets figurent dans la compilation, nous tenons à souligner la qualité des autres projets soumis!

LES PROJETS

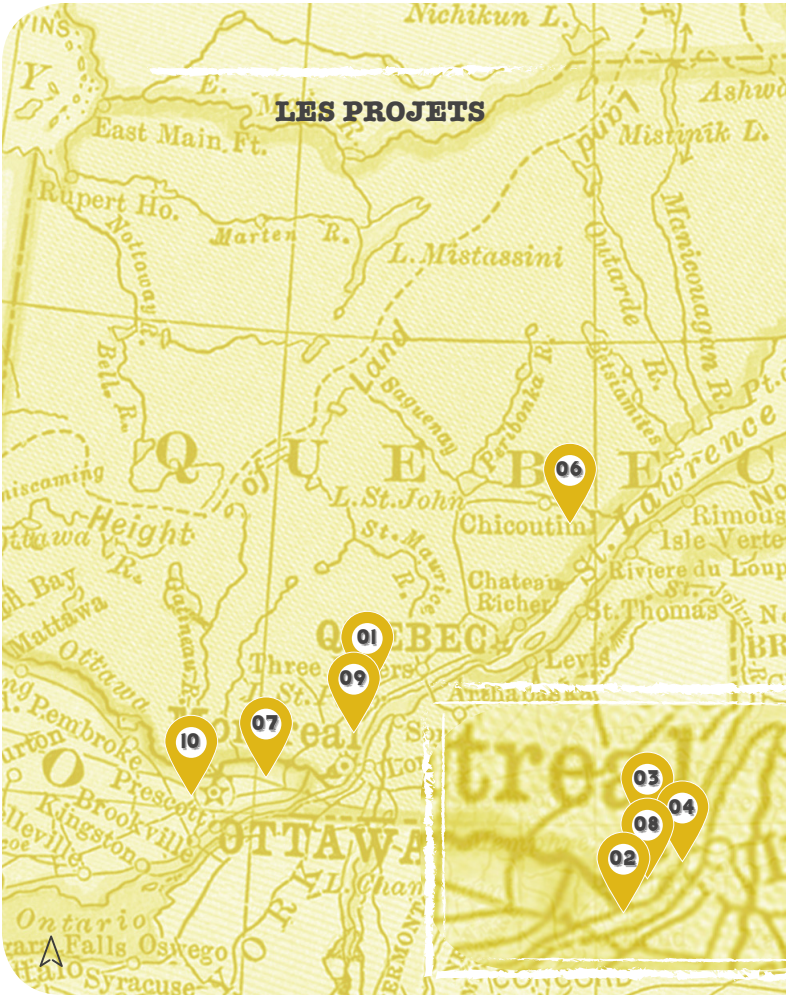
Nichikun L.
East Main Ft.
Rupert Ho.
Marten R.
L. Mistassini
Mistinik L.
Manicouagan R.
Ottarde R.
Bell R.
Saguenay
Perbonka R.
Bersimis R.
Q U E B E C
L. St. John
St. Maurice R.
Chicoutimi
Rimouski
Isle Verte
Riviere du Loup
Chateau Richer
St. Thomas
Levis
QUEBEC
Three Rivers
Height
Ottawa R.
Gatineau R.
Mattawa
Pembroke
Prescott
Brockville
Kingston
OTTAWA
Ontario
Oswego
Syracuse
01
02
03
04
06
07
08
09
10

01 PIIA DU NOYAU VILLAGEOIS DE MASCOUCHE
ENCOURAGER ET ENCADRER UN PATRIMOINE EN ÉVOLUTION

02 CODE VILLAGEOIS DE POINTE-CLAIRE
UN NOUVEAU TYPE DE RÈGLEMENT QUI MODERNISE LES OUTILS EN URBANISME

03 VIADUC 375
UN PROJET D'URBANISME TACTIQUE ET INCLUSIF

04 PLACE PUBLIQUE ÉPHÉMÈRE DU 962, RUE MONT-ROYAL
UN ESPACE PARTICIPATIF ET MODULABLE POUR EXPÉRIMENTER DES CONFIGURATIONS

05 PROJET DE PROTECTION ET DE RÉHABILITATION DU LITTORAL DE L'ANSE DU SUD DE PERCÉ
S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES TOUT EN PROTÉGEANT LE PATRIMOINE PAYSAGER

06 SENTIER LINÉAIRE DE LA TRAVERSE DU COTEAU À CHICOUTIMI
L'URBANISME PARTICIPATIF AU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN

07 GESTION DE LA CRISE DES INONDATIONS DE 2017 À RIGAUD
GESTION INTÉGRÉE ET COLLABORATIVE DU RÉTABLISSEMENT DES INONDATIONS HISTORIQUES À RIGAUD

08 PLAN DE DÉVELOPPEMENT URBAIN, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL TURCOT
UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE AU SEIN DES QUARTIERS AUX ABORDS L'ÉCHANGEUR

09 MANUEL D'URBANISME DURABLE DU SECTEUR URBANOVA À TERREBONNE
OUTIL D'URBANISME D'ICI INSPIRER DES MEILLEURS PRATIQUES D'AILLEURS

10 PLAN LUMIÈRE DE LA CAPITALE À OTTAWA
UNE VISION NOCTURE DU TERRITOIRE

01

PIIA DU NOYAU VILLAGEOIS DE MASCOUCHE

ENCOURAGER ET ENCADRER UN PATRIMOINE EN ÉVOLUTION

La Ville de Mascouche met en place de multiples mesures pour stimuler la revitalisation de son cœur historique. C'est dans ce contexte qu'elle décide de revoir en profondeur son PIIA du noyau villageois. L'outil en place, à l'instar de nombreux autres PIIA au Québec, paraissait flou aux yeux des citoyens, les critères étaient difficiles d'interprétation, et surtout on y encourageait uniquement un mimétisme architectural des styles passés. Connaissant la valeur patrimoniale de son noyau villageois, la Ville désirait poursuivre l'encadrement serré des projets tout en autorisant également des projets à facture architecturale plus actuelle. Ainsi, le PIIA a été repensé complètement pour devenir un outil illustré, vulgarisé et autorisant une architecture contemporaine en plus de l'architecture traditionnelle.

Vers un PIIA facile à consulter pour tous

Le PIIA est conçu sous forme de fiches illustrées par types d'intervention au lieu de compter une longue liste de critères classés par objectifs. Le citoyen s'y retrouve plus aisément, car les critères sont regroupés par catégories de permis : construction, agrandissement, toiture, stationnement, affichage… Au début du document, un organigramme synthèse permet aux citoyens de repérer en un coup d'œil la fiche s'appliquant à leurs projets spécifiques. Les illustrations conçues spécifiquement pour le noyau de Mascouche accompagnent chaque critère et vulgarisent les éléments à favoriser, mais aussi les éléments à éviter afin de mieux orienter les requérants de permis.

Conservation du patrimoine tout en permettant l'évolution du milieu bâti

De plus, la volonté de permettre une évolution patrimoniale est un élément fort avant-gardiste. Les citoyens peuvent donc choisir, dans la majorité des cas, si la rénovation du bâtiment sera faite suivant une facture patrimoniale ou une facture contemporaine. Chaque fiche prévoit donc des critères et des illustrations explicatives pour chacune des orientations.

Le PIIA du noyau villageois offre une nouvelle manière de répondre au vieux débat qui oppose le contemporain à l'architecture traditionnelle. Il permet de ne pas figer le secteur dans un style d'une autre époque en autorisant, à certaines conditions, l'insertion d'une architecture résolument actuelle. Il est encore trop tôt pour évaluer les retombées du PIIA adopté à l'automne 2018. Gageons que ce format et cette flexibilité intéresseront d'autres municipalités possédant des secteurs anciens.

OUTIL D'URBANISME

3 STYLE ARCHITECTURAL

P Le style de référence est clairement défini et le bâtiment n'emprunte pas d'éléments à d'autres styles.

C Le style est contemporain et conserve des éléments de relief et de rythme dans la composition de la façade.

Orientation patrimoniale

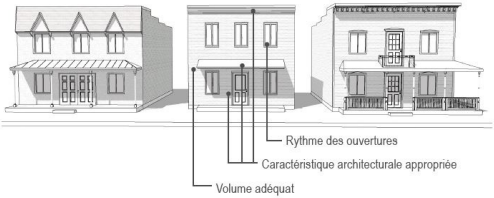

Orientation contemporaine

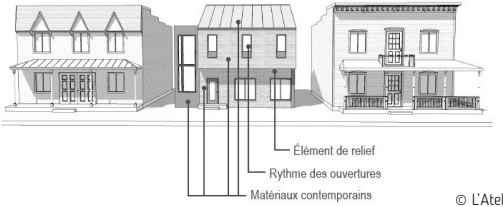

© L'Atelier Urbain

CONTACT
Joëlle Ouellette, urbaniste-stagiaire
Agente de projet
jouellette@latelierurbain.com
514 750-6883

CODE VILLAGEOIS DE POINTE-CLAIRE

UN NOUVEAU TYPE DE RÈGLEMENT QUI MODERNISE LES OUTILS EN URBANISME

Le Code villageois de la Ville de Pointe-Claire a pour but premier d'assurer le réajustement de la réglementation d'urbanisme, afin que celle-ci concorde avec la vision du Programme particulier d'urbanisme, adopté en 2016, pour le secteur du village de Pointe-Claire.

Le Code villageois se permet toutefois d'être plus qu'un règlement traditionnel. Ce changement de paradigme permet à la ville de présenter son territoire selon sa forme urbaine et la qualité des lieux, plutôt que de présenter le secteur comme un simple découpage territorial en zones, sans plus de détails.

Des règles normatives et discrétionnaires jumelées au bénéfice de la forme

Comme tout autre document de réglementation, le Code villageois de Pointe-Claire présente les éléments fondamentaux suivants : les dispositions sur le zonage, le lotissement, les PIIA, et les usages conditionnels de certains secteurs. Toutefois, le Code les regroupe tous dans un seul outil d'urbanisme.

Les dispositions normatives et discrétionnaires du Code présentent trois aspects principaux qui catégorisent (i) la forme urbaine du village, (ii) la relation entre les bâtiments et les espaces non construits – soit l'aspect où le Form-Based Code est le plus pertinent, considérant qu'il met en lumière le rapport entre les espaces ouverts (publics et privés) et la forme urbaine –, et (iii) la relation entre les bâtiments et le domaine public.

Un découpage en fonction des unités de paysage et non des usages

Le Code villageois se distingue par son découpage du territoire en unités paysagères. Chacune de ces unités est analysée de manière distincte, en accordant une attention particulière à sa forme urbaine et à son ambiance unique. Ainsi, le Code s'avère plus approprié pour des aménagements à échelle humaine et mieux ajusté aux besoins ponctuels.

Le Code est un exemple de document permettant de visualiser, grâce à des modélisations graphiques et cartographiques, les impacts des normes réglementaires sur la forme urbaine du village, facilitant ainsi la compréhension des dispositions applicables sur le territoire. Il s'agit d'une initiative avant-gardiste au Québec. En effet, c'est la première tentative visant à soustraire un secteur aux règlements d'urbanisme traditionnels et à régir l'aménagement selon un document réglementaire illustré distinct, regroupant les dispositions normatives et discrétionnaires.

© Ville de Pointe-Claire, AECOM, Me Marc-André LeChasseur

CONTACT

Ahmad Rustom, urbaniste
Conseiller en aménagement - Planification et zonage - Urbanisme | Ville de Pointe-Claire
ahmad.Rustom@pointe-claire.ca
514 630-1300, poste 1464

03

VIADUC 375

UN PROJET D'URBANISME TACTIQUE ET INCLUSIF

À l'occasion du 375e anniversaire de Montréal, le projet du Viaduc 375 a offert pendant quelques jours l'expérience d'une promenade piétonne sur le viaduc Rosemont-Van Horne. L'évènement a été organisé conjointement par trois organismes (les Amis du Champ des Possibles, Mémoire du Mile End et la Société de développement environnemental de Rosemont), ainsi que par plusieurs partenaires locaux. Le projet a transformé le viaduc, s'imposant comme une importante barrière physique dans le paysage urbain, en une promenade animée où un ensemble d'installations éphémères ont rendu hommage au patrimoine ferroviaire montréalais.

Un processus participatif qui revendique le droit à la ville

Ce projet d'urbanisme tactique a visé la réappropriation d'une infrastructure routière pour questionner la place des voitures en ville et le droit des communautés locales à s'impliquer dans la réalisation d'un projet collectif. C'était la première fois à Montréal où l'on détournait un pont de transit pour le transformer en lieu public, la principale force du projet Viaduc 375 résidant dans la participation des communautés locales tout au long du processus.

Issu de plusieurs consultations et ateliers auprès de citoyen.nes et de professionnel.les de l'urbain, ce projet créatif s'est enrichi, entre autres, d'un grand défilé costumé, de panneaux historiques, de plusieurs œuvres d'art, d'un restaurant perché et de projections artistiques nocturnes. Afin d'aller plus loin, l'organisation propose de réduire le flux automobile afin de consacrer à long terme une portion du viaduc à un espace de promenade au bénéfice des résidentes et des résidents.

Un projet qui fait évoluer les perceptions

Au-delà des nombreux défis techniques liés à sa réalisation, le succès du projet Viaduc 375 aura permis d'amener le public ainsi que l'administration municipale à porter un regard neuf sur cette infrastructure routière.

L'avenir de ce viaduc faisant état actuellement d'une planification, ce projet d'urbanisme tactique est arrivé à point pour stimuler la réflexion. Cette approche hautement transférable, peu coûteuse et à grand impact peut certainement inspirer l'émergence de nouveaux modèles de réappropriation citoyenne.

© Charles-Olivier Bourque

CONTACT
Alice Miquet, urbaniste-stagiaire
alice.miquet@gmail.com
(514) 290-3603

04

PLACE PUBLIQUE ÉPHÉMÈRE DU 962, RUE MONT-ROYAL

UN ESPACE PARTICIPATIF ET MODULABLE POUR EXPÉRIMENTER DES CONFIGURATIONS

L'arrondissement du Plateau-Mont-Royal a souhaité transformer un terrain vacant de l'ancien Esso, situé à la jonction d'une avenue commerciale emblématique et d'un secteur résidentiel typique, pour en faire un lieu de détente verdi et un espace où des évènements pourront se tenir. Durant un an, une vaste démarche de consultation a été mise en place pour l'aménagement de ce terrain.

Une démarche de consultation par une scénographie modulable

L'arrondissement a opté pour une méthode de consultation en plusieurs étapes. Dès le début du projet, les citoyens et les parties prenantes (commerçants, SDC, CLSC, bureaux, organismes, etc.) ont cocréé le projet, car ils avaient carte blanche sur les aménagements futurs. Au lieu de choisir entre deux concepts achevés, comme trop souvent, la participation citoyenne se déploie lors de chaque étape du processus.

L'arrondissement a testé trois différentes configurations spatiales en grandeur réelle. Ainsi, il était possible d'expérimenter directement les trois propositions. La première était un lieu de rencontre favorisant les échanges collectifs autour d'une place centrale. La deuxième était séparée en deux portions distinctes : un côté jardin, un côté animé ouvert sur la rue. Finalement, la troisième proposition était plus polyvalente, et incluait une petite scène pour présenter des évènements. Les trois aménagements temporaires étaient résolument différents dans l'espace, mais ils ont tous été construits avec le même mobilier afin d'éviter l'usage unique.

Une participation en temps réel et en grandeur nature

Une plateforme interactive a été mise en place pour que les usagers expriment leurs souhaits en amont du projet, mais également leur évaluation de chacune des propositions. Déstabilisants pour bon nombre de citoyens, les aménagements éphémères doivent être bien expliqués. Il est important de rappeler aux usagers qu'il s'agit d'une phase de test de même que d'un aménagement et d'un mobilier temporaires pour tester une proposition, et qu'ils ne doivent pas être comparés à des aménagements finis et permanents.

© Plateau-Mont-Royal

CONTACT

Maureen Wilhelm-Blanc - Conseillère en planification
Direction du développement du territoire et des travaux publics
maureen.wilhelm-blanc@ville.montreal.qc.ca
(514) 872-4786

05

PROJET DE PROTECTION ET DE RÉHABILITATION DU LITTORAL DE L'ANSE DU SUD DE PERCÉ

S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES TOUT EN PROTÉGEANT LE PATRIMOINE PAYSAGER

Depuis plusieurs années, la Ville de Percé cherchait une solution durable pour protéger son littoral contre les tempêtes maritimes et l'érosion côtière, dont l'impact s'accentue dans un contexte de changements climatiques. À la suite des dommages importants aux infrastructures publiques et aux résidences locales lors d'une tempête en 2016, la municipalité a entrepris avec l'appui des divers paliers de gouvernement un projet de réhabilitation de la côte accompagné de nouveaux aménagements urbains plus résilients.

Le projet a été réalisé rapidement dans un contexte d'urgence lié aux dommages causés aux infrastructures municipales et au risque économique d'une baisse du tourisme. Malgré tout, ce projet a obtenu l'adhésion d'une grande variété de partenaires, dont divers paliers de gouvernement et groupes de recherche, ainsi que de la population de Percé.

Aménager en s'inspirant de la nature, une solution à plusieurs problèmes

La particularité de ce projet de réhabilitation est la volonté des divers partenaires d'expérimenter une nouvelle méthode de lutte à l'érosion côtière et de s'éloigner des pratiques conventionnelles dans un contexte d'urgence. Le vaste projet dépassait la réfection de l'ancienne promenade. Plutôt que de continuer dans les pratiques d'artificialisation des côtes par des structures rigides comme les murs de béton, ce projet s'est inspiré des infrastructures naturelles en créant une recharge de plage en galets sur une longueur de neuf cents mètres, puis a mis celle-ci en valeur en réaménageant une partie des infrastructures touristiques du centre-ville, avec entre autres un nouveau parc municipal ainsi qu'une promenade afin de remplacer les structures endommagées et mettre en valeur les nouveaux aménagements côtiers.

Un projet exemplaire au grand rayonnement

L'exemplarité de ce projet – autant dans son aspect technique de prévention des effets des changements climatiques que par l'implication de partenaires gouvernementaux, privés, scientifiques et civils – lui a valu une place dans le rapport annuel de RegionsAdapt, une initiative émanant de COP21, ainsi que d'être présenté à titre d'exemple de bonne pratique dans plusieurs colloques et congrès. Globalement, ce projet a démontré la capacité d'initiative et d'adaptation des communautés locales face aux risques générés par les changements climatiques.

© Ville de Percé

CONTACT

Ghislain Pitre
Directeur du service d'aménagement et urbanisme à la Ville de Percé
urbanisme@ville.perce.qc.ca
(418) 782-2933, poste 2008

06

SENTIER LINÉAIRE DE LA TRAVERSE DU COTEAU À CHICOUTIMI

L'URBANISME PARTICIPATIF AU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN

Traversant en diagonale le centre-ville de l'arrondissement Chicoutimi, la traverse du Coteau, une ancienne emprise de chemin de fer du Canadien National cédé à la ville dans les années 1980, était un sentier informel non entretenu depuis plusieurs années. En 2012, la Ville de Saguenay a commandé une étude sur l'utilisation du sentier. À la lecture des résultats, il est apparu que le sentier était très utilisé et apprécié des citoyens du centre-ville.

Avec l'appui du conseiller de la ville Simon-Olivier Côté, de l'Agence de la santé publique du Canada, de la Ville de Saguenay et du Centre d'écologie urbaine, le Comité du parc linéaire (COPAL) fut mis sur pied afin de regrouper diverses parties prenantes (citoyens, ville, organismes communautaires) dans le but d'aménager un sentier linéaire répondant aux besoins du milieu.

La participation publique comme outil de créativité

La participation citoyenne fut au cœur de ce projet, à la fois pour cibler les besoins de la population locale et pour faire preuve de créativité dans les nouvelles utilisations de cette infrastructure. Par exemple, la question de la sécurisation de certaines intersections fut soulevée, ce qui a mené à un exercice interprofessionnel pour trouver des solutions.
Du côté des initiatives citoyennes, une marche exploratoire, du mobilier urbain conçu par un artiste et un espace de mangeoires pour oiseaux fabriquées par des enfants du quartier sont quelques-uns des projets mis en œuvre pour redynamiser cet espace.

Une initiative qui sensibilise et fait avancer la participation publique à Saguenay

Au-delà du simple aménagement physique, il s'agissait d'une première vraie expérience d'aménagement collaboratif dans l'arrondissement de Chicoutimi – et pour la Ville de Saguenay, de manière plus générale. Cette expérience a pavé la voie à une plus grande ouverture des divers services municipaux à la participation citoyenne et a même mené à un chantier visant l'élaboration d'une procédure de participation citoyenne pour de futurs projets, dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement et de développement de la ville. D'un projet ponctuel émanera peut-être de nouvelles pratiques de participation citoyenne plus systémiques dans la région.

URBANISME PARTICIPATIF

© CEUM

CONTACT

Marie-Christine Tremblay, urbaniste
marie-christine.tremblay@ville.saguenay.qc.ca
418 698-3130, poste 3116

07

GESTION DE LA CRISE DES INONDATIONS DE 2017 À RIGAUD

GESTION INTÉGRÉE ET COLLABORATIVE DU RÉTABLISSEMENT DES INONDATIONS HISTORIQUES À RIGAUD

Les crues historiques du printemps 2017 de la rivière des Outaouais ont endommagé un nombre important de propriétés riveraines dans plus de deux cents municipalités. Ce sinistre a engendré la mise en place d'un processus de rétablissement et de gestions des demandes de réparations des dommages. C'est aussi dans ce climat d'urgence que les citoyens ont dû s'informer et comprendre les dispositions d'aide financière, des mesures d'urgence, ainsi que de la réglementation en vigueur.

Un projet de centralisation des ressources pour optimiser le service

C'est dans ce contexte de mesure d'urgence que la municipalité a centralisé ses ressources et ainsi pu gérer plus efficacement les demandes des citoyens, tant sur le plan humanitaire que communicationnel. La Ville de Rigaud a donc décidé d'engager une firme, Infra Planification urbaine, pour mettre en œuvre un outil de gestion de crise. Grâce à cette approche de gestion, il a été possible de répondre plus efficacement à la situation en distribuant l'aide humanitaire d'une façon équitable entre les citoyens, et ce sans compromettre les services habituels de la ville. La mise en place d'une véritable cellule de crise a permis aussi une gestion intégrée et collaborative entre les différentes parties prenantes du processus de rétablissement.

Un nouveau modèle de gestion en temps de crise

Le travail conjoint de l'équipe de la cellule de crise (inspecteurs en urbanismes et gestionnaires) avec le service d'urbanisme de la Ville de Rigaud, ainsi que les services de la Croix-Rouge canadienne, du CSSSMO et l'Armée du Salut, a mené à une gestion intégrée et efficace des dossiers et a permis une meilleure résilience. En effet, s'il peut être difficile pour un citoyen en temps normal de trouver de l'information sur la distribution de l'aide humanitaire ou de comprendre la réglementation municipale, en période de crise cela se complique. Cette méthode intégrée des services a su distribuer l'information simplifiée assurant la compréhension du processus décisionnel derrière l'attribution de permis de rénovation ou la décision de démolition. Ainsi, les sinistrés étaient pris en charge par les différentes instances et ont reçu l'aide nécessaire pour un rétablissement efficace et rapide.

Les retombées de la démarche

Après la crise, il est évident que la centralisation des demandes a permis de mieux orienter les citoyens sur la réglementation municipale en zone inondable. Dans un contexte de changements climatiques et de risques accrus de sinistres, ce modèle de gestion reproductible et adaptable est un pas de plus vers la résilience urbaine.

© Josiane Pharand (séance de photographie en hélicoptère en date du 4 mai 2017)

CONTACT
Manel Djemel, urbaniste-stagiaire
manel.djemel@gmail.com
450-451-0869, poste 204

08

PLAN DE DÉVELOPPEMENT URBAIN, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL TURCOT

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE AU SEIN DES QUARTIERS AUX ABORDS L'ÉCHANGEUR

Étant donné son envergure et sa localisation en plein cœur d'un milieu urbain, le futur échangeur Turcot aura des répercussions sur les quartiers adjacents. Pour y faire face, une démarche de planification concertée a été réalisée, sur une durée de deux ans, par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine de l'arrondissement du Sud-Ouest.

Une démarche de planification hautement participative et concertée

L'approche de réalisation retenue pour le Plan de développement urbain, économique et social – Turcot (PDUÉS) a été développée en collaboration avec l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). En amont de l'élaboration du plan, un premier volet de consultation a permis de contacter 2 200 personnes. Pour faire suite à cette consultation, une plateforme Web fut lancée afin de maintenir le dialogue avec les citoyens tout au long de la rédaction du premier jet.

En parallèle, un comité de suivi composé d'organismes des quartiers concernés et de représentants de l'arrondissement fut mis sur pied afin d'échanger sur les pistes d'action et d'orienter l'élaboration du plan. Face aux inquiétudes de la population, l'arrondissement s'est associé avec la Direction régionale de santé publique pour encadrer certains travaux du plan.

En 2017, le deuxième volet de la consultation a permis de soumettre le document préliminaire à la population. La version définitive du document, adoptée en mai 2018, présente une stratégie d'intervention qui s'articule en six grands axes et un plan concret de trente-deux actions.

Renouveler la participation avec des outils intégrés

L'utilisation d'une variété d'outils placée à la disposition du public, pour recueillir les idées et les préoccupations, a permis de maintenir la participation citoyenne tout au long du processus de planification. De plus, cette approche a eu comme résultat d'établir une compréhension commune des enjeux et ainsi d'éviter des surprises majeures lors du second volet de consultation.

Les nombreux échanges accomplis lors de l'élaboration du plan ont mis la table pour une collaboration qui pourra se poursuivre tout au long de sa mise en œuvre. Une version interactive du plan d'action et une maquette 3D permettent aux citoyens de s'informer sur la réalisation et l'évolution du PDUÉS.

© Arrondissement Le Sud-Ouest

CONTACT

Sylvain Villeneuve, urbaniste
Directeur de l'aménagement urbain et du patrimoine | Arrondissement Le Sud-Ouest
svilleneuve@ville.montreal.qc.ca
(514) 872-8692

09

MANUEL D'URBANISME DURABLE DU SECTEUR URBANOVA À TERREBONNE

OUTIL D'URBANISME D'ICI INSPIRER DES MEILLEURS PRATIQUES D'AILLEURS

À la suite de l'adoption du plan directeur encadrant le projet Urbanova, la Ville de Terrebonne a poursuivi ses efforts pour élaborer une nouvelle réglementation d'urbanisme. Inspirée des pratiques de développement durable, cette réglementation est axée sur une approche multidisciplinaire et intégrée. En trois ans, la Ville a investi beaucoup d'énergie dans cet outil adapté à son contexte. Il s'agit donc d'un projet revisitant en un seul document les différents éléments de la LAU, des lignes directrices ontariennes, du Form-Based Code américain et de l'approche européenne d'évaluation de projet.

Un cadre réglementaire intégré, durable et adaptable

Le Manuel d'urbanisme durable (MUD) est un guide servant à accompagner les promoteurs durant tout le processus de planification. Il permet une application réglementaire facilitée auprès des développeurs et des citoyens. La démarche est participative et constructive en vue d'un aménagement à la fois innovant et optimal du territoire. Le document s'appuie sur une réglementation intégrée ayant comme philosophie un équilibre entre le normatif et le discrétionnaire.

Le MUD recoupe et remanie les pouvoirs habilitants prévus à la LAU en fusionnant zonage, PPU et guide illustré en un même règlement, sous la forme de lieux de transition « Transects » (zonage), et en plans d'aménagement de Transects « PAT » (PAE). Ainsi, ce regroupement de l'ensemble de l'information pertinente au sein d'un même document cohérent permet d'accompagner les promoteurs tout au long du processus de planification et d'offrir une application simplifiée auprès de la clientèle.

Un puissant moyen de sensibilisation vers un développement plus durable

Servant à la fois d'outil de planification et de guide de bonnes pratiques, le MUD stimule les projets audacieux et sensibilise la population, la classe politique et les promoteurs/investisseurs aux enjeux de performance de chacun des piliers de l'approche transversale en urbanisme durable. C'est pourquoi ce cadre réglementaire, adaptable et permettant d'accompagner efficacement un projet de développement, contribue à la diffusion de l'urbanisme durable comme enjeu du 21e siècle. Entré en vigueur en 2018, il est trop tôt pour tirer des apprentissages de son application. Il n'en demeure pas moins que le document et les lignes directrices sous-jacentes ne manqueront pas d'intéresser d'autres villes souhaitant revoir leur réglementation concernant les territoires à développer.

RÉGLEMENTATION DURABLE

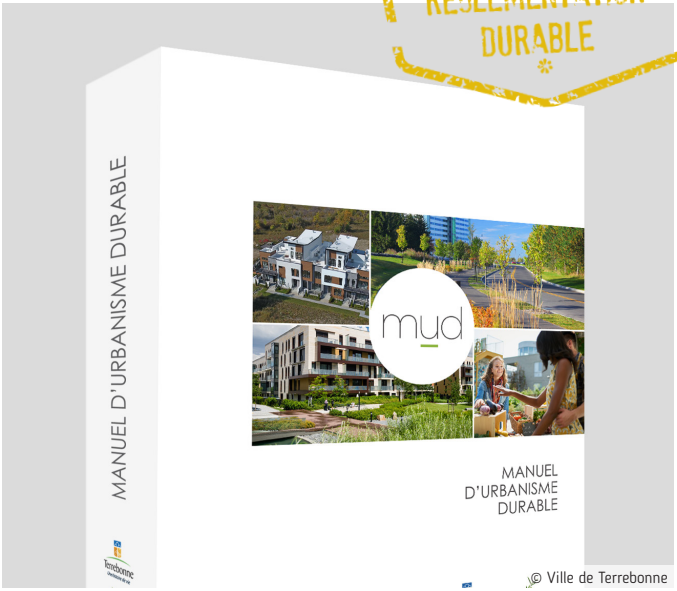

CONTACT
Michel Larue, urbaniste, Directeur
Direction de l'urbanisme durable
michel.Larue@ville.terrebonne.qc.ca
450 471-8265, poste 1610

PLAN LUMIÈRE DE LA CAPITALE À OTTAWA

UNE VISION NOCTURNE DU TERRITOIRE

En raison des nouvelles technologies et de leur coût moindre, la région de la capitale du Canada fait face à une augmentation de projets de mises en lumière de tous types et de toutes envergures. Pour s'assurer de la mise en valeur du caractère naturel et culturel nocturne, la Commission de la capitale nationale (CCN) a mis sur pied un plan lumière directeur guidant ces initiatives. En se dotant de cet outil, la CCN souhaitait orienter la conception et l'évaluation de ces projets dans une vision globale plutôt que de traiter des projets isolés sans fil conducteur.

Mettant en œuvre plusieurs objectifs, l'ensemble du document a pour but d'embellir et de sécuriser la région après la tombée de la nuit, de la rendre plus agréable et de forger l'identité du lieu.

Un projet participatif à la jonction de multiples disciplines

Le Plan lumière aborde un domaine émergent de la lumière et de son potentiel qui est l'intersection de l'urbanisme, du design urbain, de l'architecture, de l'art visuel et de l'ingénierie. Développé en collaboration avec la Ville de Gatineau, la Ville d'Ottawa, ainsi qu'avec une gamme de parties prenantes publiques et privées, sa méthodologie a été élaborée sur la base d'une approche très participative : conférence, atelier public, codesign, marches nocturnes, sondage en ligne, etc. Elle a également été adaptée afin de mettre l'accent sur la sensibilisation des parties prenantes. Ainsi, une base de connaissance plus solide a été créée, contribuant à un intérêt grandissant par rapport au domaine de la lumière.

La lumière planifiée dans tous ses états

Le plan traite de l'éclairage privé et public, de l'éclairage fonctionnel, artistique, évènementiel et des moyens de réduire les nuisances sur l'environnement. Il définit un « concept d'illumination » qui établit les grandes lignes de la scénographie nocturne globale. Aussi, afin d'illustrer visuellement l'impact que le plan pourrait avoir sur les panoramas nocturnes de la région, ce dernier présente des rendus d'inspiration permettant la compréhension de tout un chacun.

Outil et guide sur la mise en lumière d'un territoire et du cadre bâti (édifices, art public, places publiques, etc.), le plan a déjà généré plusieurs retombées positives sur la région depuis son adoption en 2017, à savoir des projets tels que des espaces publics, édifices, parcs et sentiers.

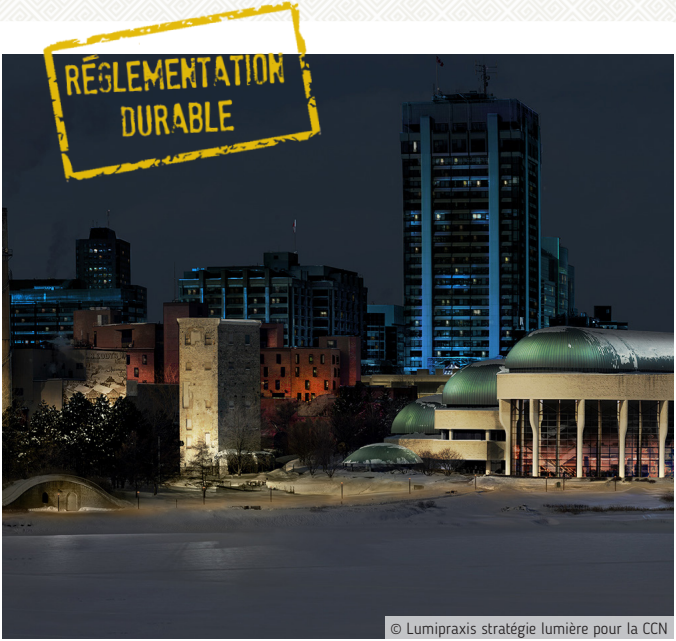

© Lumipraxis stratégie lumière pour la CCN

CONTACT

Lucie Bureau, urbaniste
Directrice, Planification à long terme et transport, Commission de la capitale nationale
lucie.bureau@ncc-ccn.ca
613 239-5678, poste 5151

RÉGLEMENTATION DURABLE

ADAPTATIONS CLIMATIQUES

DEMARCHE CONCERTÉE

OUTIL D'URBANISME

URBANISME TACTIQUE

URBANISME PARTICIPATIF

PROTOTYPAGE URBAIN

GESTION DE CRISE

OUTIL D'URBANISME

RÉGLEMENTATION DURABLE

Pour toute information supplémentaire sur les projets, nous vous invitons à communiquer avec les personnes-ressources identifiées. Elles sont disposées à partager leur expérience avec vous. En préparant la compilation, nous avons réalisé à quel point il y a des projets inspirants ici même! Nous devons être fiers de nos accomplissements et les promouvoir afin de créer un effet d'entraînement positif. Nous félicitons donc tous les professionnels qui entreprennent des projets novateurs et qui contribuent, à leur façon, à améliorer la pratique.

En terminant, nous tenons à remercier tous ceux qui ont déposé une proposition de projet, ainsi que ceux qui ont contribué à la réalisation de cette deuxième compilation.

CRÉDIT

Réalisation

Équipe de projet Amélioration des pratiques de la RU

Gabriel De Jésus
Claudie Eustache
Louis-Michel Fournier-Renaud, urbaniste
Louis Bastien Lapierre
Joëlle Ouellette, urbaniste-stagiaire
Laurie Pakenham
Vincent Pelletier
Stéphanie Rocher, urbaniste

Graphisme

Joëlle Ouellette, Laurie Pakenham, Stéphanie Rocher

Collaboration de l'Ordre des urbanistes du Québec

Andréanne Godon

Ordre des
Urbanistes du
Québec